

Domaines Thématiques	Activités/sous activités
Composantes 5. Projet de Démonstration: Gestion des Terres et des Eaux dans les arrondissements de Djenné, Konio et Sofara, Région de Mopti	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser les acteurs de l'eau (décideurs politiques, départements ministériels, collectivités territoriales, société civile) sur les questions liés au changement climatique - Maîtriser et valoriser les ressources en eau ; - Favoriser l'accès à l'eau potable en quantité et en qualité ; - Renforcer le cadre de concertation pour la gestion de l'eau - Faire du foncier l'élément de base pour l'émergence des petites, moyennes et grandes exploitations agricoles - renforcer le système de collecte, traitement et de diffusion des informations sur le climat et les ressources en eau ; - régler l'utilisation des pesticides et polluants agricoles par l'application des textes en la matière ex : principe pollueur - payeur; - promouvoir les techniques d'irrigation qui économisent l'eau - Promouvoir les variétés adaptées ; - Promouvoir l'irrigation d'appoint ; - Promouvoir la bonne gouvernance de l'eau ; - Promouvoir les techniques DRS/CES (défense restauration des sols/conservation des eaux et sols) ; - Utiliser les informations agro-météorologiques ; - Utiliser le savoir- faire traditionnel ; - Mettre en place un système d'alerte précoce ; - Contribuer au développement Agricole (maraichage, élevage, pêche, agroforesterie)
6. Gestion des Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser l'eau ; - Gérer les ressources en eau ; - Appliquer la bonne gouvernance ; - Mettre à jour régulièrement les données sur les exploitations agricoles, les propriétés foncières et les ressources en eau
7. Renforcement de capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des Services techniques de l'Etat, des responsables communaux et des autres acteurs (OSC, Privé, Usagers) dans la Gestion des Terres et des Eaux ; - Trouver des solutions durables concernant la gestion des terres et de l'eau
8. Mécanisme de mise en œuvre, renforcement des partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer strictement le code de l'eau ; - Mettre en place des politiques proactives ;

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Augmenter la production agricole ;- Valoriser l'eau ;- Conserver les sols ;- Renforcer les partenariats |
|--|--|